



# Rapport de gestion

# 2025

# TABLE DES MATIÈRES

<b>01.</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>5</b>
1.1	CONSEIL COMMUNAL	5
1.2	VOTATIONS ET ELECTIONS	7
1.3	MUNICIPALITE	8
1.4	VISITE PREFECTORALE ANNUELLE	9
1.5	SEANCES DES SYNDICS	9
1.6	RENCONTRES INTERCOMMUNALES	10
1.7	PERSONNEL COMMUNAL	10
1.8	INFORMATIQUE	12
1.9	TOURISME	13
<b>02.</b>	<b>FINANCES</b>	<b>14</b>
2.1	ACTIVITES DE LA BOURSE	14
2.2	ANALYSE DES COMPTES 2025	14
<b>03.</b>	<b>DOMAINES ET BATIMENTS COMMUNAUX</b>	<b>15</b>
3.1	FORETS	15
3.2	DOMAINES ET PATURAGES	15
3.3	VIGNES	16
3.4	BATIMENTS	16
<b>04.</b>	<b>TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME</b>	<b>18</b>
4.1	POLICE DES CONSTRUCTIONS	18
4.2	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	20
4.3	ROUTES – CHEMINS COMMUNAUX – VOIRIE	21
4.4	PARCS ET CIMETIERE	22
4.5	GESTION DES DECHETS ET DECHETTERIE	23
<b>05.</b>	<b>ECOLE, FORMATION, ACCUEIL PETITE ENFANCE, CULTES</b>	<b>25</b>
5.1	ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE D'AIGLE	25
5.2	ARASAPE	25
5.3	CULTES	25
<b>06.</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE</b>	<b>26</b>
6.1	CONTROLE DES HABITANTS	26
6.2	GENDARMERIE	26
6.3	SERVICE DU FEU	26
6.4	PROTECTION CIVILE	26

<b>07.</b>	<b>AFFAIRES SOCIALES</b>	<b>27</b>
7.1	REPAS DES AINES	27
7.2	JUBILAIRES	27
7.3	ASANTE SANA	27
<b>08.</b>	<b>SERVICES INDUSTRIELS</b>	<b>28</b>
8.1	SERVICE DES EAUX	28
8.2	EGOUTS ET EPURATION	30
<b>09.</b>	<b>CONCLUSIONS</b>	<b>31</b>
	<b>NOTES</b>	<b>32</b>

# INTRODUCTION

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 93c alinéa 2 de la Loi sur les Communes du 28 février 1956 et 34 de l'arrêté du Conseil d'Etat sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, la Municipalité soumet, à votre approbation, le rapport de gestion pour l'année 2025.

Durant cette année, les membres de la Municipalité se sont employés à accomplir toutes les tâches qui leur ont été confiées de manière soutenue, dans un esprit de collaboration, de confiance mutuelle et de collégialité. La Municipalité s'est retrouvée avec plaisir tout au long des séances de l'année, pour accomplir les devoirs qui lui sont dévolus.

Les membres de l'assemblée délibérante et de la Municipalité ont pris leur travail à cœur.

Voyons maintenant, au travers des différents groupes de comptes, les éléments principaux qui ont marqué cet exercice 2025.

# 01. ADMINISTRATION GENERALE

## 1.1 CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a été convoqué à quatre reprises pour traiter les différents objets qui lui ont été soumis.

### Composition du Conseil communal au 31 décembre 2025

#### Jusqu'au 30 juin 2025

BOURNOUD Isabelle / Secrétaire (suppléante)  
 BOURNOUD Pierre-Alain  
 BOURNOUD Valentin / CoGest  
 BUGNION Jean-Louis  
 CHALET Sandrine  
 CHARPIÉ Norbert  
 CHARPIÉ Sandra / CoGest  
 DÉNÉREAZ Sonia  
 EMERY Claire  
 GENILLARD Sylvain / Délégué ORPCi  
 HENRY Jean-Paul / Président  
 HENTSCH Vincent Com. recours/Délégué AERA  
 LUTHI Morgane / Secrétaire  
 MELET Alexandre / Vice-président  
 MELET-MEUWLY Léonore  
 MÉTRAUX François / Com. de recours  
 MÉTRAUX Michèle / CoGest / Scrutatrice  
 MINDER Stéphane  
 MOTTIER Claude  
 NICOLIER Philippe  
 OLLOZ Marie-Claude/CoGest/Scrutatrice (supp.)  
 PERRIN Antoine  
 PERRIN Daphné  
 PITTET Robin / Com. de recours

RISTORI Jean  
 SÉGUI Nathanaël  
 SUTER Julien / CoGest / Délégué à l'intégration  
 TAUXE Alexia / Déléguée SDIS / Scrutatrice  
 TAUXE Marc / Délégué GFA  
 VONNEZ Laure-Françoise

#### dès le 1<sup>er</sup> juillet 2025

BOURNOUD Isabelle / Secrétaire (suppléante)  
 BOURNOUD Pierre-Alain  
 BOURNOUD Valentin / CoGest  
 BUGNION Jean-Louis  
 CHALET Sandrine  
 CHARPIÉ Norbert  
 CHARPIÉ Sandra / CoGest  
 DÉNÉREAZ Sonia  
 EMERY Claire  
 GENILLARD Sylvain / Délégué ORPCi  
 HENRY Jean-Paul / Président  
 HENTSCH Vincent / Com. de recours / Délégué AERA  
 LUTHI Morgane  
 MELET Alexandre / Vice-président  
 MELET-MEUWLY Léonore  
 MÉTRAUX François / Com. de recours  
 MÉTRAUX Michèle / CoGest / Scrutatrice  
 MINDER Stéphane  
 MOTTIER Claude  
 NICOLIER Philippe  
 OLLOZ Marie-Claude / CoGest / Scrutatrice (suppléante)  
 PERRIN Antoine  
 PERRIN Daphné  
 PITTET Robin / Com. de recours  
 RISTORI Jean  
 SÉGUI Nathanaël  
 SUTER Julien / CoGest / Délégué à l'intégration  
 TAUXE Alexia / Déléguée SDIS / Scrutatrice  
 TAUXE Marc / Délégué GFA  
 VONNEZ Laure-Françoise  
 ZUROWSKI Emmanuel

## Préavis déposés en 2025

Les préavis sont des demandes de décision adressées au Conseil communal sur un sujet spécifique. Ils font généralement l'objet d'une étude par une commission ad hoc avant d'être soumis au vote de l'assemblée.

- N° 25-01** Relatif à l'adoption d'un règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions. Accepté à l'unanimité.
- N° 25-02** Relatif aux frais annuels 2025 de continuité de mise en conformité de la distribution de l'eau potable d'un montant de CHF 61'100.00. Accepté à l'unanimité.
- N° 25-03** Relatif à la modification du nombre de conseillers communaux. Accepté à la majorité avec 13 voix, 5 voix contre et 3 abstentions.
- N° 25-04** Relatif à l'adoption du volet stratégique de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) du Chablais vaudois. Accepté à la majorité, avec 2 abstentions.
- N° 25-05** Relatif à l'adoption de la convention scolaire portant entente intercommunale en matière d'enseignement primaire et secondaire entre les communes d'Aigle, de Corbeyrier et d'Yvorne. Accepté à l'unanimité.
- N° 25-06** Relatif aux comptes 2024. Accepté à la majorité.
- N° 25-07** Relatif au rapport de gestion 2024. Accepté à la majorité.
- N° 25-08** Relatif à une demande de crédit de CHF 53'000.00 pour divers travaux de transformations, de réfection et d'aménagement du hangar communal et forestier. Accepté à la majorité, avec 4 abstentions.
- N° 25-09** Relatif au projet d'améliorations structurelles de l'alpage de Luan – Mandreys. Accepté à l'unanimité.
- N° 25-10** Relatif à l'arrêté d'imposition 2026. Accepté à l'unanimité.
- N° 25-11** Relatif à l'ajustement du bilan pour le passage à MCH2. Accepté à la majorité, avec 1 abstention.
- N° 25-12** Relatif à l'adoption d'un nouveau règlement et tarif sur les émoluments administratifs de l'Office de la population. Refusé à la majorité avec 8 voix, 4 voix pour et 7 abstentions.
- N° 25-13** Relatif à une demande de crédit d'investissement pour la construction d'une digue de protection contre les chutes de pierres et les avalanches au lieu-dit le Plan du Melley à Luan. Adopté à la majorité avec 8 voix, 1 voix contre et 9 abstentions.
- N° 25-14** Relatif à l'adoption du Plan d'Affectation Communal (PACom), de son règlement et du nouveau plan d'alignement. Décision déclarée irrecevable par l'Etat de Vaud.
- N° 25-15** Relatif au budget 2026. Adopté à la majorité.

- N° 25-16** Relatif à une demande de crédit de CHF 5'200.00 pour une étude concernant la réalisation d'un nouvel arrêt de bus LHand. Refusé à la majorité avec 15 voix, 3 voix pour et 2 abstentions.
- N° 25-17** Relatif à une demande de crédit de CHF 23'000.00 pour la mise en œuvre d'une zone 30 km/h au centre du village. Accepté à la majorité avec 17 voix et 3 absents.

## 1.2 VOTATIONS ET ELECTIONS

Le bureau électoral s'est occupé, en collaboration avec le Greffe municipal, des votations et élections suivantes :

**09.02.2025 Votation fédérale (1 objet)**

- ♦ Initiative pour la responsabilité environnementale

**28.09.2025 Votation fédérale (2 objets)**

- ♦ Impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires
- ♦ Loi sur l'e-ID (LeID)

**Votation cantonale (3 objets)**

- ♦ Initiative Sauvons le Mormont et son contre-projet
- ♦ Quorum
- ♦ Droits politiques des étrangères et des étrangers

**30.11.2025 Votation fédérale (2 objets)**

- ♦ Initiative service citoyen
- ♦ Initiative pour l'avenir

**Votation cantonale (3 objets)**

- ♦ Pour que les Vaudois de l'étranger puissent élire les conseillères et les conseillers aux Etats
- ♦ Droits politiques des personnes sous curatelle de portée générale pour incapacité de discernement
- ♦ Initiative populaire « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici »

### 1.3 MUNICIPALITE

Au cours de l'année écoulée, la Municipalité a siégé à 40 reprises.

Certaines séances se sont tenues en présence de tiers, en avant-séance de Municipalité, ses membres ont pris part à de nombreuses rencontres en relation avec leurs dicastères respectifs et/ou missions spécifiques, tant à Corbeyrier qu'à l'extérieur.

La Municipalité s'est déplacée à plusieurs reprises à l'extérieur afin de traiter différents dossiers.

#### Répartition des dicastères et représentations – législature 2021 - 2026

	Dicastères	Représentation
<b>TSCHUMI Monique</b> Syndique Suppléant : M. Christian Roubaty	Administration générale – Personnel communal – Police des constructions – Aménagement du territoire – Bâtiments communaux – Mobilité/Transports	Chablais Région Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut Assemblée des Syndics du District UCV
<b>BOCHUD Guy</b> Vice-Syndic Suppléant : M. Steve Dind	Forêts – Vignes – Affaires culturelles – Sociétés locales – Défense incendie – Protection civile – Cimetière – Service des inhumations – Temple et cultes	SDIS Chablais ORPCi GFA Paroisse d'Aigle-Yvorne- Corbeyrier AdCV
<b>DIND Steve</b> Vice-Syndic Suppléant : Mme Christine Christen	Routes – Signalisation routière – Eclairage public – Police – Naturalisations – Tourisme	AVCD
<b>CHRISTEN Christine</b> Municipale Suppléant : Mme Monique Tschumi	Finances – Economie – Affaires sociales – Déchetterie – Gestion des déchets – Instruction publique	SATOM ARASAPE ASANTE SANA AVASAD EMS Chablais
<b>ROUBATY Christian</b> Municipal Suppléant : M. Guy Bochud	Services Industriels – Service des eaux – Egouts – Epuration – Terrains et pâturages – Domaines de plaine – Energie	AERA Commission énergie du Parc Naturel Régional La Gruyère-Pays-d'Enhaut

## 1.4 VISITE PREFECTORALE ANNUELLE

La visite annuelle de la commune a eu lieu le 5 novembre 2025. M. Nicolas Croci-Torti, Préfet du district d'Aigle, s'est entretenu avec Mme Monique Tschumi, Syndique, et a effectué plusieurs contrôles dans les différents services, tels que ceux des registres des procès-verbaux de la Municipalité, du Conseil communal, de la tenue des comptes par la Bourse communale, des subsides reçus, du contrôle des habitants ainsi que des diverses réglementations communales. Il a pu relever l'excellent travail de l'Administration communale. Cette année, exceptionnellement, les exercices 2024 et 2025 ont été supervisés.

## 1.5 SEANCES DES SYNDICS

Les Syndics du district d'Aigle se sont rencontrés à quatre reprises durant l'année 2025 :

- ♦ le 26 février à Lavey-Morcles en présence de MM. Jean-Luc Schwaar, Directeur général de la DGAIC, Vincent Duvoisin, Directeur, Thierry Bornick, Juriste, Mme Emma Scheedy, Directrice des finances communales et son adjoint M. Fabio Cappelletti,
- ♦ le 21 mai à Leysin en présence de Mme Amélie Héritier et M. Daniel Cherix, mandaté par la DGE,
- ♦ le 17 septembre à Noville, en présence des député/es et de Mme Fiona Ponzio et M. Marc Barbezat de la DGNSI,
- ♦ le 19 novembre à Ollon, en présence de M. Yvan Rytz, Directeur général de la DGE.

### Ils ont abordé, entre autres, les sujets suivants :

- ♦ les dénonciations de la Municipalité et ses processus,
- ♦ e-Demenagement,
- ♦ la gestion des écoulements sur la chaussée,
- ♦ les élections 2026,
- ♦ les dates de cérémonies d'investiture,
- ♦ le remplacement de M. Nicolas Croci Torti au sein du Conseil de fondation de Plateforme Jeunesse par M. Quentin Racine et de la nomination de membres représentants les communes à la Commission d'estimation fiscale par M. Thierry Blanc et au Conseil d'administration de Canal 9 par M. Norbert Zufferey, de manière transitoire, en attendant les prochaines élections,
- ♦ le projet de création d'un nouvel abattoir dans le Chablais.

### Ils ont bénéficié des présentations suivantes :

- ♦ Le projet de nouvelle loi sur les communes, présentée par le Directeur général de la DGAIC, M. Jean-Luc Schwaar.
- ♦ La lutte contre le frelon asiatique et les coûts engendrés, présentée par Mme Amélie Héritier et M. Daniel Cherix.
- ♦ La cybersécurité et la nécessité de se doter d'un plan de continuité en cas de cyberattaque, présentée par Mme Fiona Ponzio et M. Marc Barbezat de la DGNSI.

## 1.6 RENCONTRES INTERCOMMUNALES

La Municipalité a assisté aux rencontres suivantes :

- ♦ 13.02.2025 : ADCV, AG extraordinaire
- ♦ 12.03.2025 : PNR Gruyère Pays-d'Enhaut, Assemblée des délégués
- ♦ 10.04.2025 : ADCV, Matinale
- ♦ 09.05.2025 : ACVBC, AG
- ♦ 21.05.2025 : ADCV, AG
- ♦ 22.05.2025 : Chablais Région, AG
- ♦ 07.06.2025 : UCV, AG
- ♦ 11.06.2025 : Association du Chablais, AG
- ♦ 12.06.2025 : PNR, AG
- ♦ 13.08.2025 : ADCV, Rentrée
- ♦ 17.09.2025 : UCV, Visite des districts
- ♦ 24.09.2025 : ADCV, Rencontre
- ♦ 09.10.2025 : AVCD, AG
- ♦ 11.10.2025 : PNR Gruyère Pays-d'Enhaut
- ♦ 05.11.2025 : ADCV, Matinale
- ♦ 06.11.2025 : PNR Gruyère Pays-d'Enhaut
- ♦ 19.11.2025 : ADCV, AG
- ♦ 19.11.2025 : PNR Gruyère Pays-d'Enhaut
- ♦ 20.11.2025 : Chablais Région, AG

## 1.7 PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel communal se compose comme suit :

- **Mme Ingrid Coppex**, secrétaire municipale et préposée au contrôle des habitants est entrée en fonction le 1<sup>er</sup> mars 2024.

### **Greffe municipal**

Les tâches principales dévolues au Greffe municipal, qui dépend de l'Administration générale, placée sous la direction de la Syndique, sont les suivantes :

- ♦ Secrétariat de la Municipalité
- ♦ Politique d'information et de communication
- ♦ Information et coordination des services communaux
- ♦ Actes émanant de la Municipalité
- ♦ Naturalisation suisse, facilitée ou ordinaire et octroi de la bourgeoisie
- ♦ Relations intercommunales (conférences intermunicipales)
- ♦ Relations avec les départements cantonaux et la Préfecture du district
- ♦ Suivi administratif des activités et décisions du Conseil communal
- ♦ Publications communales et rapport de gestion
- ♦ Réceptions et manifestations placées sous l'égide de la Municipalité
- ♦ Archives communales et archives historiques
- ♦ Réservation des salles communales
- ♦ Coordination des activités culturelles et associatives
- ♦ Tombolas, lotos, permis temporaires

La secrétaire municipale représente la Commune au sein du Groupement des Secrétaires municipaux du district d'Aigle et du Canton de Vaud.

### Contrôle des habitants et Bureau des étrangers

Les tâches inhérentes à l'Office de la Population, qui dépend du Service de la population de l'Etat de Vaud, sont les suivantes :

- ♦ Tenue du registre des habitants
- ♦ Procédures liées aux titres de séjour et d'établissement pour les étrangers
- ♦ Etablissement d'attestations diverses
- ♦ Etablissement des cartes d'identité
- ♦ Tenue du rôle des électeurs, élections et votations, vote par correspondance,
- ♦ Validation des signatures lors d'initiatives et de référendums

La préposée au contrôle des habitants représente la Commune au sein des Préposés au Contrôle des habitants de l'Est Vaudois, de l'Association Vaudoise Des Contrôles des Habitants et de l'Association Suisse des Services de l'Habitant.

Ces rencontres sont primordiales, car elles permettent les échanges intercommunaux et intercantonaux et facilitent la réalisation des tâches liées à la fonction.

- **Mme Marie-Claire Melet**, boursière en fonction depuis le 1<sup>er</sup> février 1991.

### Bourse

Les tâches principales de la bourse, qui dépend de l'Administration générale, placée sous la direction de la Municipale Christine Christen, sont les suivantes :

- ♦ L'établissement des comptes annuels
- ♦ L'établissement du budget, en collaboration avec la Municipalité
- ♦ L'aide à l'élaboration de préavis municipaux, pour la partie financière
- ♦ La planification financière
- ♦ La négociation, le renouvellement et le suivi des emprunts
- ♦ La gestion de la trésorerie
- ♦ Les saisies et les paiements des factures fournisseurs
- ♦ La facturation de taxe et de prestations diverses
- ♦ Le suivi des encaissements et du contentieux
- ♦ La gestion des salaires
- ♦ L'établissement des déclaration TVA, AVS, SUVA, LAA
- ♦ La gestion du portefeuille d'assurance
- ♦ Les annonces de sinistres auprès des compagnies d'assurance
- ♦ La gestion de la partie communale liée aux impôts : remises de contributions, frontalier, arrêté d'imposition
- ♦ La tenue du registre des chiens

La boursière représente la Commune au sein des Groupements des Boursiers du district d'Aigle.

Ces contacts réguliers visent à développer une approche concertée des communes sur différents points et à favoriser les échanges d'informations et le développement d'une formation continue.

- **M. André Roth**, employé de voirie et concierge depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, en fonction depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011.
- **Mme Doris Nicolier**, remplaçante à la conciergerie en fonction depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011.
- **M. Julien Fischer**, fontainier communal en fonction depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2024.
- **M. Thomas Gertsch**, employé de voirie en fonction depuis le 3 mars 2025.
- **M. Sébastien Mermod**, employé de voirie en fonction depuis le 25 avril 2022 a été licencié le 27 janvier 2025.
- **M. Bernard Vaudroz**, auxiliaire à la déchetterie en fonction depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018.

- **M. Glenn Garnier**, auxiliaire à la déchetterie en fonction depuis le 15 décembre 2019 a cessé son activité le 8 mars 2025.
- **Mme Florence Lüthi**, auxiliaire à la déchetterie en fonction depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022 a cessé son activité le 30 juin 2025.
- **Mme Daphné Perrin**, auxiliaire à la déchetterie en fonction depuis le 1<sup>er</sup> juin 2024.
- **M. Antoine Perrin**, auxiliaire à la déchetterie en fonction depuis le 1<sup>er</sup> juin 2024.

A fin 2025, la population résidante permanente vaudoise atteint 864 200 personnes, soit 8 500 habitants supplémentaires (ou + 1,0 %), par rapport à 2024. Cet accroissement démographique est inférieur à celui enregistré l'année dernière (+9400 ou +1,1 %).

L'augmentation est plus importante pour la population étrangère. En 2025, elle s'élève à 296 400 personnes, soit 5 200 personnes (+1,8 %). La population de nationalité suisse s'établit à 567 800 personnes, soit une augmentation de 3 300 personnes (+0,6 %). La part de la population étrangère s'élève à 34 % à fin 2025. La communauté française est la nationalité la plus représentée (22 %).

La population a augmenté dans tous les districts en 2025. Du point de vue régional, c'est le district de l'Ouest lausannois qui enregistre la plus forte progression en 2025 (+3,3 %). Déjà en tête en 2024 (+4,0 %), il se distingue par une accélération marquée de sa croissance démographique au cours des dernières années. Il est suivi par les districts de Broye-Vully (+1,5 %) et d'Aigle (+1,3 %). La plus faible augmentation est enregistrée dans les districts de Lausanne (+0,5 %) et de Morges (+0,5 %). Au 31 décembre 2025, la population de Corbeyrier comptait 461 habitants (454 en 2024) et se composait ainsi :

Suisse					Etrangers					Total
Hommes		Femmes		H+F	Hommes		Femmes		H+F	
total	dont 0-16	total	dont 0-16		total	dont 0-16	total	dont 0-16		
204	33	206	23	410	30	2	21	3	51	461

**Résidences secondaires** 11 inscriptions

**Population étrangère** Permis de séjour B : 15  
Permis d'établissement C : 26

**Départs et arrivées** En 2025, 29 départs et 25 arrivées ont été enregistrés.

**Naissances** Durant cette année, 4 naissances ont été inscrites.

**Décès** Toute notre sympathie accompagne les familles touchées par le deuil des 6 personnes décédées en 2025.

## 1.8 INFORMATIQUE

Le passage à Windows 11 du PC de la Greffière et l'achat d'un nouveau PC destiné à la Boursière ont été effectués. Son remplacement était nécessaire, car il était trop ancien et ne pouvait pas migrer en Windows 11.

Il en va de même pour le matériel informatique du Conseil communal qui a dû être changé, par un PC Windows 11, pour cause d'obsolescence.

## 1.9 TOURISME

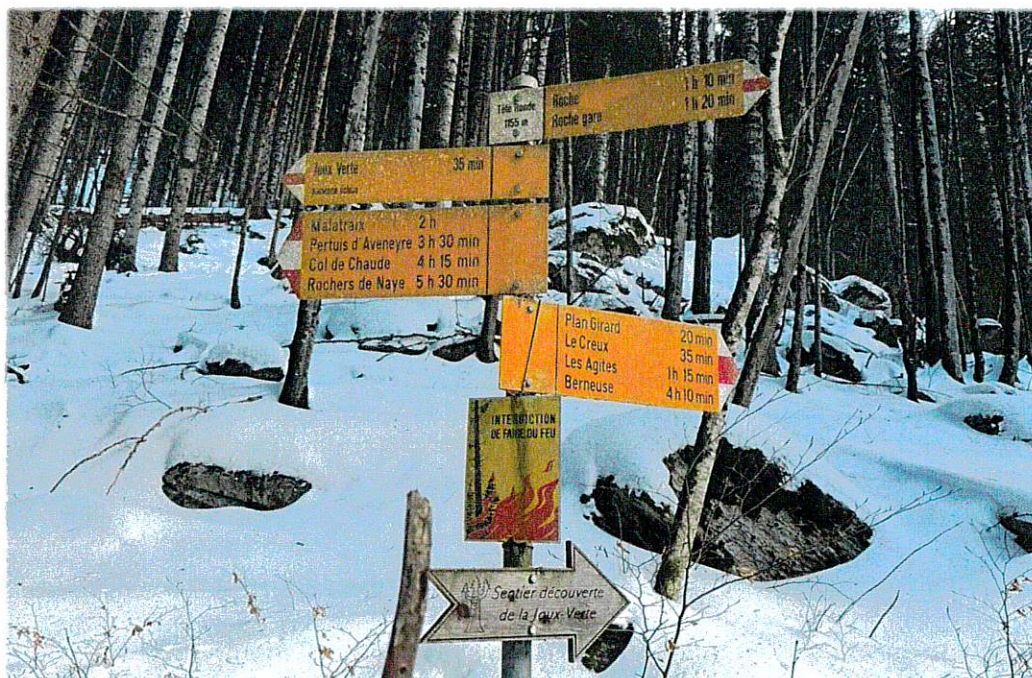
### Vaud Rando

L'assemblée générale a eu lieu le 22 octobre 2025 à Roche. La coordination entre la Municipalité et Vaud Rando est assurée par M. Steve Dind, Municipal et baliseur.

### Chemins pédestres

La traditionnelle journée d'entretien des sentiers pédestres a eu lieu le 4 octobre 2025. Chaque année, de nombreux bénévoles, jeunes et moins jeunes, donnent de leur temps pour cette activité qui soulage le travail des employés communaux. Celle-ci sera reconduite les années à venir. En 2026, elle aura lieu le 16 mai.

Pour le confort des promeneurs, les employés de la voirie ont confectionné des bancs plus robustes qui ont remplacés ceux arrivés en fin de vie. La Municipalité a acheté du matériel à hauteur de CHF 916.00 pour leur fabrication.



## 02. FINANCES

### 2.1 ACTIVITES DE LA BOURSE

Au cours de l'exercice 2025, la Bourse communale a continué à soutenir avec efficacité la Municipalité dans ses efforts visant à pérenniser l'équilibre des finances communales.

C'est ainsi que Mme Marie-Claire Melet, Boursière communale, a régulièrement établi, à côté des opérations usuelles de comptabilisation, de facturation, de gestion tant des salaires que du contentieux, un suivi des comptes et de la trésorerie.

La Bourse communal facture, entre autres :

- ♦ L'acheminement de l'eau potable et la location des compteurs d'eau
- ♦ Les services d'épuration et d'égout
- ♦ La taxe sur les déchets
- ♦ Les locations de la salle communale et du stand de tir
- ♦ Les taxes de séjour
- ♦ L'impôt foncier
- ♦ Diverses prestations fournies par la commune

### 2.2 ANALYSE DES COMPTES 2025

Le résultat des comptes 2025 se solde par un bénéfice de CHF 255'939.00 après amortissements et attributions aux réserves. Le budget établi en novembre 2024 faisait état d'un bénéfice provisoire de CHF 77'599.60. Le résultat final de ces comptes a bénéficié des remboursements sur les participations péréquatives NPIV, de la facture policière et de la cohésion sociale avec un remboursement total de CHF 116'718.90. A cela s'ajoute des impôts aléatoires (droits de mutation, impôts sur les successions, les donations et les gains immobiliers) d'un montant total de CHF 172'814.45.

La marge d'autofinancement générée par cet exercice est de CHF 507'937.87.

Le montant total des emprunts au 31.12.2025 est de CHF 4'203'809.00.

La limite de l'endettement brut pour la législature 2021-2026 a été fixé à CHF 4'800'000.00.

Les dépenses d'investissements 2025 découlant des différents préavis avalisés par le Conseil communal ont été réalisés à hauteur de CHF 386'631.55.

Le détail des comptes de fonctionnement et d'investissements figure dans le préavis municipal PM no 26-03.

## 03. DOMAINES ET BATIMENTS COMMUNAUX

### 3.1 FORETS

L'assemblée générale du GFA a eu lieu le 15 mai 2025 à Noville. M. Laurent Fivaz a présenté un rapport d'activités qui résume les chiffres et les points essentiels de l'année écoulée. Les comptes 2024, sont approuvés à l'unanimité.

Le budget 2026 a été accepté à l'unanimité lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée à Chessel le 6 novembre 2025.

Les assemblées générales sont présidées par M. Guy Bochud, Municipal de Corbeyrier et le Conseil communal est représenté par M. Marc Tauxe.

Un recensement des arbres remarquables a été effectué par le Parc Naturel Régional Gruyère Pays-d'Enhaut. Situés tant sur le territoire communal que sur des fonds privés, ces 21 arbres (fruitiers, résineux et feuillus) ont été retenus par l'Etat de Vaud et classés d'intérêt communal. Toute intervention sur ces arbres est soumise à autorisation. Les propriétaires des fonds concernés en ont été informé.

Les autorisations d'abattage suivantes ont été délivrées :

Parcelle	Propriétaire(s)	Adresse	Essence(s)
51	Sanchez Emmanuelle	Ch. du Bouillet 3	2 épicéas et 1 thuya
435	Melet Alexandre	Tzersalets/Laly	4 fruitiers
906	Regamey Antoine	Ch. de Luan 27	1 cerisier-double, 1 tilleul, 3 épicéas et 4 bouleaux
32	Aubert Yolán	Ch. du Crétex 4	1 cerisier
511	Bovard Marie-Aline	Ch. des Tzersalets	4 étables champêtres
20	Nicolier Philippe	Route de Laly 19	1 fruitier

### 3.2 DOMAINES ET PATURAGES

#### Alpages

A la suite de la validation du PM 25-09, le dossier relatif au projet d'améliorations structurelles de l'Alpage de Luan – Mandreys a été soumis à l'enquête publique.

Les alpages de Plans d'En-Bas et d'En-Haut ainsi que celui du Gros Bois ont été inspectés par les autorités cantonales, accompagnée par un délégué de la Municipalité, le mercredi 3 septembre 2025. Les alpages sont tenus à leur entière satisfaction.

L'UNI de Lausanne a installé un sismographe à Plan Falcon pour étudier et suivre l'évolution du terrain, étude liée à la connaissance de l'éboulement de l'Ouille de 1584. (Voir article : <https://www.unil.ch/news/fr/1768811809082> ).

### 3.3 VIGNES

La Commune de Corbeyrier est membre de la coopérative "Artisans Vignerons d'Yvorne" (AVY). Les vignes sont louées, selon un bail à ferme viticole pour une durée de 18 ans à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2015, à M. Cyrille Bonjour, qui donne entière satisfaction.

La vendange 2025 a donné satisfaction pour le blanc, contrairement au rouge, malgré les conditions météorologiques idéales. La cave de l'Association viticole d'Yvorne était en travaux au moment où le rouge était à parfaite maturité et sa récolte a dû être repoussée.

Chaque année une souscription pour le vin rouge et le vin blanc de la réserve des Robaleux est proposée à la population et aux résidents secondaires.

La Commune de Corbeyrier suit attentivement le développement du programme "Yvorne Grandeur Nature", qui a pour but de promouvoir une démarche globale plus respectueuses de l'environnement. En optant pour des méthodes de culture qui favorisent la biodiversité des plantes et des animaux, elle protège la santé des riverains. Ce programme, pionnier en Suisse, débouchera sur la création d'un nouveau label.

### 3.4 BATIMENTS

Comme chaque année, les entretiens courants ont dû être entrepris.

#### **Bâtiment de la Diligence**

Un sondage a été envoyé à la population pour connaître son avis quant à l'avenir du café-restaurant de la Diligence. Il en est ressorti que la majorité souhaitait garder le bâtiment et bénéficier d'un endroit pour manger, boire et se retrouver.

Le nouveau tenancier a signé le bail le 1<sup>er</sup> juin 2025. L'inauguration, ayant réuni une bonne partie de la population, a eu lieu fin août.

#### **Hangar et scierie**

##### Scierie

La cabine de douche, très usagée a été remplacée.

##### Hangar

Pour améliorer l'espace et les conditions de vie des employés de la voirie, plusieurs travaux et aménagements ont été entrepris dans le hangar communal, à savoir :

1. l'installation d'une cabine de douche dans les toilettes
2. la création d'un local comprenant une cuisine agencée et un espace pour un futur vestiaire
3. l'agrandissement du pont supérieur

Pour respecter les nouvelles prescriptions de protection incendie, les normes anti-feu EI30 et REI30 ont été prises en compte dans le choix du matériel.

### **Terrain de jeu du Victoria**

Pour répondre à la demande de plusieurs jeunes du village, une convention a été signée avec le Directeur de L'EMS Victoria.

Celui-ci met à disposition le terrain de l'ancien tennis pour permettre à ces jeunes de pratiquer des activités sportives durant la belle saison.

Si le taux de fréquentation est suffisamment élevé, la Municipalité est prête à fournir du matériel selon les besoins (petits buts de football, paniers de basket, etc.).

# 04. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

## 4.1 POLICE DES CONSTRUCTIONS

Parc.	Propriétaire(s)	Type d'ouvrage	Enquête publique	Permis de construire / autorisation municipale délivré(e) le	Permis d'habiter / d'utiliser délivré le
109	Bonzon Louis	Installation solaire	Dispense	12.02.2024	
1228	Siggen Stéphane	Installation solaire	Dispense	12.02.2024	
1455	Lüthi Fabien et Morgane	Installation solaire	Dispense	02.04.2024	
376	Segui Nathanaël et Déborah	Rehaussement du muret de soutènement	Dispense	16.04.2024	03.03.2025
1149	Etat de Vaud	Réfection des toitures en anseilles	27.01.2024 25.02.2024	16.04.2024	
829	Monod Jean-Luc	Réfection de l'escalier et du balcon	Dispense	16.04.2024	11.08.2025
1266	Commune de Corbeyrier	Démolition de la cabane de la Praille	26.06.2024 25.07.2024	19.08.2024	
1135	Hoirie Altwegg	Réfection et isolation de la toiture et pose de panneaux solaires en toiture	06.07.2024 04.08.2024	19.08.2024	
573	Hentsch Pierre	Rénovation de la toiture et pose de panneaux solaires	Dispense	03.09.2024	
921 – 796 à 803	Tauxe Marc	Pose de conduites eau et électricité et citerne enterrée, construction fosse à purin et place d'abreuvement	05.07.2024 04.08.2024	26.09.2024	
1432	Beuchat-Bourcart Julie et Beuchat César	Changement de façades et d'isolation	Dispense	26.09.2024	
1441	Zurowski Emmanuel	Installation de gabions	Dispense	01.10.2024	
540	Ferrero Anne-Lise	Réfection de la toiture	Dispense	01.10.2024	
887	Ansermoz Huguette	Sablage des façades et rafraîchissement du sous-bassement	Dispense	01.10.2024	
816	Anex Christophe	Rénovation du chalet et création traitement des EU	13.04.2024 12.05.2024	09.10.2024	
1453 1455	Richard Thierry et Lüthi Fabien et Morgane	Couvert à voiture	06.08.2024 06.09.2024	10.10.2024	17.12.2025
156	Fidalgo Sergio et Purro Tatiana	Installation d'un cabanon de jardin	Dispense	06.11.2024	
145	Richner Pascal	Agrandissement d'une serre	Dispense	06.11.2024	
537	Roure Violaine	Installation solaire	Dispense	26.11.2024	
1208	Bournoud Max-Olivier	Installation solaire	Dispense	26.11.2024	
357	Ristori Jean et Claudine	Installation solaire	Dispense	04.12.2024	
548 – 549	Rochat Christian et Véronique	Agrandissement de la terrasse	12.02.2025 13.03.2025	17.03.2025	
883	Ski-Club Yvorne	Installation poêle à pellets – mise en conformité	Dispense	Mise en conformité	24.03.2025

Parc.	Propriétaire(s)	Type d'ouvrage	Enquête publique	Permis de construire / autorisation municipale délivré(e) le	Permis d'habiter / d'utiliser délivré le
1170	Jordi Gilles	Transformation et agrandissement d'une habitation, régularisation d'un cabanon et pose d'une serre démontable	12.02.2025 13.03.2025	08.04.2025	
9	Tinguely André	Remplacement de l'introduction d'eau	Dispense	29.04.2025	
352	Lopez Eusebio	Elargissement amont du chemin d'accès et enrochement à son départ, pose de dalles à gazon pour création de 2 places de parc	Dispense	20.05.2025	
338	Pfister Dominique	Installation solaire	Dispense	20.05.2025	
351	Ass. Les Alvéoles	Isolation thermique du bâti, surélévation de la toiture est et création de 2 terrasses	22.02.2025 23.03.2025	02.06.2025	
286	Gachoud Bernard et Dominique	Rénovation totale de la toiture	Dispense	02.06.2025	
52	Talon Thierry	Installation solaire	Dispense	10.06.2025	
455	Van Vulpen Jeroen et Valérie	Sablage des façades, peinture des volets et remplacement du balcon	Dispense	04.06.2025	
338	Pfister Dominique et Myriam	Remplacement d'un chauffage mazout par une PAC air/eau	Dispense	15.07.2025	
909	Fondation Fonds de sport du collège classique cantonal	Assainissement énergétique de la cabane, installation solaire et remplacement poêle		2021	04.06.2025
21	Bournoud Pierre-Alain	Remplacement conduite EU et mise en séparatif	Dispense	Mise en conformité	24.07.2025
550	Wenger Rémy et Suzanne	Démolition, transformations et isolation	30.03.2019 28.04.2019	2019	28.07.2025
241	Commune de Corbeyrier	Création d'un couvert à l'entrée de la scierie	Dispense	06.08.2025	23.06.2025
241	Commune de Corbeyrier	Création d'un couvert sur un container	Dispense	06.08.2025	23.06.2025
240	Commune de Corbeyrier	Aménagements intérieurs du hangar communal	Dispense	06.08.2025	
849	Halt Magali	Installation solaire	Dispense	06.08.2025	
53	Palgrave Zena et Buckman Nick	Rafraîchissement extérieur	Dispense	06.08.2025	
352	Lopez Eusebio	Démontage pose d'un balcon et escalier en bois	Dispense	18.08.2025	
352	Lopez Eusebio	Construction d'une terrasse en bois et barrière en verre	Dispense	18.08.2025	
351	Ass. Les Alvéoles	Construction d'un couvert et cabanon de jardin	Dispense	28.08.2025	
352	Lopez Eusebio	Installation solaire	Dispense	28.08.2025	
807	Etat de Genève	Remplacement de balustrades aux balcons et terrasse	Dispense	08.09.2025	11.11.2025

Parc.	Propriétaire(s)	Type d'ouvrage	Enquête publique	Permis de construire / autorisation municipale délivré(e) le	Permis d'habiter / d'utiliser délivré le
53	Palgrave Zena et Buckman Nick	Mise en séparatif	Dispense	16.09.2025	
156	Fidalgo Sergio et Purro Tatiana	Installation d'un cabanon de jardin	Dispense	2024	14.10.2025
1149	Etat de Vaud	Réfection toitures en anseilles	27.01.2024 25.02.2024	2024	30.09.2025
1457	Leyvraz Jean-Michel	Transformation, installation solaire et PAC	21.05.2025 19.06.2025	30.09.2025	
843	Reymond Alain et Nathalie	Transformation et agrandissement du bâti	Dispense	14.10.2025	
147	Nicolier Philippe	Installation solaire	Dispense	28.10.2025	
147	Nicolier Philippe	Remplacement et agrandissement dallage extérieur et pose bassin	Dispense	28.10.2025	
1232	Etat de Genève	Adaptation des mesures de sécurité et mise en conformité de l'agrandissement	Dispense	18.11.2025	
1261	Marcelin Olivier	Agrandissement	06.10.2018 04.11.2018	2018	11.12.2025

La complexité de certains dossiers nécessite le concours de spécialistes, dans ces cas-là, la Municipalité fait appel à un bureau d'ingénieurs-conseils et d'architectes : Aba Partenaires SA.

## 4.2 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### PACom (Plan d'Affectation Communal)

Sept modifications apportées au dossier du PACom ont été acceptées par les services de l'Etat et ont fait l'objet d'une enquête publique complémentaire du 25 mars au 28 avril 2025.

Pour donner suite aux oppositions, deux séances de conciliation ont été menées.

Le 21 novembre 2025, la Municipalité soumettait au Conseil communal le préavis relatif au nouveau PACom.

#### Parcelle 1238

Cette parcelle étant laissée à l'abandon, la Municipalité a fait appel à un paysagiste pour enlever les gravats et la remettre en l'état. Les frais ont été adressés au propriétaire.

#### Antenne Sunrise

Après le recours concernant cette antenne sur la parcelle du Molard, la recherche d'un nouveau lieu d'implantation a été entreprise. Le choix s'est porté sur le terrain de la scierie.

## 4.3 ENVIRONNEMENT

### Plan climat communal

Une collaboration avec le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut a été validée pour l'établissement de plans d'actions climat pour les communes de Château-d'Oex, Ormont-Dessous, Val-de-Charmex, Veytaux et Corbeyrier. Les plans spécifiques à chaque commune seront effectués par un délégué, dont l'engagement est géré par le Parc.

Des subventions auprès des cantons concernés seront allouées afin de soutenir le Parc dans cette action qui deviendra à plus ou moins longue échéance, certainement obligatoire.

## 4.4 ROUTES – CHEMINS COMMUNAUX – VOIRIE

### Véhicules et machines

Une gestion rigoureuse pour un parc machine opérationnel.

Cette année, le Transporter AEBI a généré d'énormes frais de réparation causés par de nombreuses pannes : CHF 14'030.00. En plus, l'entretien courant de cet utilitaire se chiffre à CHF 6'340.00.

Le coût annuel global de la maintenance de l'outillage, comprenant la saleuse, la lame à neige, le véhicule Toyota Hilux, les tondeuses et les souffleurs s'élève à CHF 10'103.00.

Au vu des importants frais liés au Transporter AEBI auxquels la Commune a dû faire face cette année, il est temps de planifier son remplacement. Nous devons investir dans un véhicule plus polyvalent et robuste. Un engin moderne permettra de réduire les coûts de maintenance tout en gagnant en efficacité sur les chantiers communaux.

### Entretien du réseau routier

L'année 2025 a été marquée par une activité intense pour maintenir le réseau routier en état.

Comme chaque année, le Groupe Künzli SA assure l'entretien des sacs de routes. Le fauchage des bords de routes communales est assuré par l'entreprise Echenard SA. Le balayage des routes est effectué par la société Boven. Enfin, la remise en état de la route des Agittes est assuré par le personnel communal pour son ouverture au 1<sup>er</sup> juin.

La société Divico-Kutter SA a procédé aux travaux suivants :

- ♦ la réfection de plusieurs regards sur la commune et le remplacement complet d'un regard à la Route du Trébut,
- ♦ la réfection de la couche de roulement du Chemin des Ravires et du Chemin de la Grosse Pierre,
- ♦ le pontage de fissures, campagne de prévention "Mini-Mac" sur deux jours avant que l'hiver n'endommage les fondations

## Voirie

Ces dernières années, la Municipalité a paré au plus pressé, pour maintenir un réseau routier carrossable. Pour éviter que les routes ne se transforment en pistes tout terrain, il faut revoir la stratégie de maintenance.

Les points ci-après, sont pertinents et vont être suivis pour les prochaines années afin de gagner en planification et atténuer l'impact dû aux mauvaises surprises :

- ♦ investissements pluriannuels  
que ce soit pour le bitume ou les infrastructures lourdes, tous les investissements devront désormais être planifiés sur plusieurs années. Cela permettra de maîtriser les budgets et d'avoir une vision à long terme.
- ♦ collaboration  
travailler de concert avec le service des Eaux permettra également de diminuer les coûts. En effet, profiter de rajeunir le réseau de canalisations EU/EC lors de réfections du revêtement bitumineux, évitera d'avoir à rouvrir le tronçon nouvellement réalisé pour effectuer une réparation urgente causée par une fuite d'eau, par exemple.
- ♦ entretien drainage  
la structure des routes est menacée par les dépôts de calcaire dans les drainages en sous-sol. Ce nettoyage va être planifié et réparti sur plusieurs exercices pour devenir supportable et maîtrisable.

## Eclairage public

Modernisation et efficacité énergétique.

Un investissement de CHF 30'380.00 a été consenti pour remettre aux normes l'armoire électrique et installer des détecteurs de mouvements à la Route de Boveau.

Ce programme de modernisation de l'éclairage public communal est planifié sur les cinq prochaines années pour obtenir un parc d'éclairage totalement renouvelé.

## Police

Les statistiques émises par la Gendarmerie mettent au jour l'augmentation de leurs interventions à Corbeyrier, 31 en 2025, liées à des incivilités, des fugues et notamment à des troubles de l'ordre public.

## 4.5 PARCS ET CIMETIERE

Comme chaque année l'entretien courant du cimetière est effectué.

Depuis le mois d'avril, le cimetière peut accueillir les urnes cinéraires dans des cavités privées. Le montant de la concession est de CHF 400.00.

## 4.6 GESTION DES DECHETS ET DECHETTERIE

### Déchets collectés en 2025

Le relevé des principaux déchets ménagers issus de la déchetterie

2025 Tonnage	2024 Tonnage	2023 Tonnage	Type de déchets	Destination
71.540	73.660	69.900	Déchets ménagers	SATOM
9.320	11.040	8.660	Déchets encombrants	SATOM
0.400	0.320	0.120	Biodéchets	SATOM
20.120	21.190	20.160	Papier – carton	Retripa SA
21.720	22.220	23.060	Verre	Vetro Swiss
1.380	1.362	1.656	PET	Pet-Recycling Suisse
0.789	pas d'info	pas d'info	Piles, batteries et autres	Cridec
0.597	0.380	pas d'info	Huiles végétales et minérales	SATOM
13.370	7.800	10.700	Inertes	Carrières d'Arvel SA
2.200	2.700	1.800	Textiles	Valtex Multiservice SA
6.480	1.190	3.700	Ferraille	Birchler Recycling
0.940	0.377	0.000	Electroménagers et électroniques	Birchler Recycling

### Déchetterie

Les employés de la voirie ont pris en charge l'entretien habituel et veillé au bon fonctionnement de la déchetterie. Malheureusement, le temps consacré à gérer les incivilités, comme le mauvais tri de certains déchets (benne à papier remplie de Sagex, les dépôts sauvages, etc.), les empêche d'avancer sur d'autres tâches essentielles, générant ainsi une perte de temps et des coûts inutiles pour la collectivité.

La benne des déchets chimiques a été entièrement réorganisée pour garantir un tri clair et sécurisé. Chaque produit est placé dans des bacs adaptés, fournis par l'entreprise Cridec. Pour votre sécurité, merci de ne pas entrer dans la benne. Une table est à disposition pour leur dépôt et les auxiliaires de déchetterie, formés, se chargent de leur rangement.

Cette organisation permet de maintenir un espace propre et d'éviter des coûts supplémentaires lors de la collecte. Toutefois, le volume de déchets reste important et entraîne des interventions plus fréquentes. En adoptant des gestes responsables, chacun peut contribuer à limiter ces coûts et à préserver notre environnement.

#### Autodiagnostic :

Dans le cadre du projet de diagnostic des déchetteries vaudoises, mené par Cosedec sur mandat du canton (DGE-GEODES), une analyse complète de notre déchetterie a été réalisée. Nous avons apporté des réponses à l'ensemble des points évalués, notamment concernant la gestion des évacuations des eaux stagnantes des bacs de récupération, inexistante à ce jour.

En parallèle, des pistes d'amélioration ont été proposées afin d'optimiser le fonctionnement du site. Celles-ci incluent la mise en place d'un couvercle de protection pour la benne à acier, l'installation de bacs de collecte à l'abri des intempéries, ainsi que l'éventuelle introduction de filières de collecte SENS et SWICO dans des espaces fermés et protégés. Ces démarches s'inscrivent dans une volonté d'amélioration continue, tant sur le plan environnemental qu'organisationnel.

### **Compost**

La commune produit de plus en plus de compost à partir des déchets compostables apportés par les citoyens. Sa gestion demande de la rigueur pour garantir une qualité optimale.

Ce compost, de très bonne qualité, est mis gratuitement à disposition et les citoyens sont encouragés à venir le récupérer pour leurs jardins et plantations. Cette démarche valorise les déchets organiques tout en évitant les excédents de stockage.

## 05. ECOLE, FORMATION, ACCUEIL PETITE ENFANCE, CULTES

### 5.1 ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE D'AIGLE

Au niveau de l'enclassement, on comptabilise 10 enfants à Corbeyrier, 10 à Yvorne et 24 à Aigle. 17 élèves mangent à la cantine.

La direction de l'établissement scolaire confirme, en collaboration avec la commune de Corbeyrier, le maintien de l'ouverture de la classe pour l'année scolaire 2026-2027. Celle-ci restera en principe ouverte durant la période des travaux de rénovation du collège d'Yvorne, sous réserve du calendrier définitif.

Afin que les élèves puissent pratiquer la gym en toute sécurité à la salle de gym d'Yvorne, une auxiliaire d'accompagnement, Mme Silvana Cugnoni, les accompagne. Nous avons deux auxiliaires en suppléance, Mmes Barbara Genillard et Cristel Nicolier qui ont effectué quelques remplacements en 2025.

La nouvelle convention d'entente intercommunale liant les communes d'Aigle, d'Yvorne et de Corbeyrier, comblant les lacunes et obsolescences constatées dans l'ancienne édition a été ratifiée et homologuée par le Conseil d'Etat le 29 octobre 2025.

### 5.2 ARASAPE

En 2025, l'ARASAPE poursuit sa phase de stabilisation après une période marquée par des défis financiers et organisationnels. Des mesures de réorganisation et de maîtrise des coûts ont été mises en place, avec un suivi renforcé des autorités cantonales.

### 5.3 CULTES

M. Guy Bochud, Municipal, a assisté les 18 mars et 19 novembre 2025 à l'assemblée de paroisse à Aigle.

Au 31 décembre 2025, la commune recensait :

Statistiques religieuses	
Protestants	190
Catholiques	67
Autres et non renseignés	204

Les personnes n'ont plus l'obligation de déclarer leur confession à leur arrivée.

## 06. SECURITE PUBLIQUE

### 6.1 CONTROLE DES HABITANTS

Mme Ingrid Coppex est également désignée Préposée au Contrôle des habitants. Les tâches lui incombant sont :

- ♦ Enregistrement des arrivées, des départs, des déménagements, des naissances, des décès, des mariages, des divorces (y.c. le contrôle de l'autorité parentale), des séparations, des naturalisations, des déménagements et tous changements d'état civil
- ♦ Corrections et mises à jour des données spécifiques propres au registre
- ♦ Demandes d'établissement des cartes d'identité
- ♦ Octroi, prolongation et modification des différents permis de séjour, établissement, etc., pour les ressortissants étrangers
- ♦ Production d'attestations diverses (attestations d'établissement, demandes de renseignements, certificats de vie, etc.)
- ♦ Mise à jour des mesures de protections (tutelles)

Le tout, en veillant à la protection des données et en prenant les mesures nécessaires de confidentialité.

### 6.2 GENDARMERIE

Le 31 décembre dernier, l'Adjudant Jean-Blaise Clapasson, chef de poste, partait à la retraite. Il est remplacé par le Sergent-major Patrick Martin, lui-même secondé par le Sergent-major Ludovic Gaillard, également remplaçant chef de poste.

La Municipalité collabore avec le poste de Gendarmerie à Aigle. Un rapport mensuel de leurs interventions est transmis et une rencontre annuelle en découle pour la transmission d'un compte rendu plus détaillé.

### 6.3 SERVICE DU FEU

La Commission consultative du feu (CCF) du SDIS Chablais, qui englobe les communes d'Aigle, d'Yvorne et de Corbeyrier, s'est réunie à plusieurs reprises en 2025. Le Détachement Premier Secours de Corbeyrier (DPS), commandé par le Lieutenant Sylvain Genillard est composé de 15 membres.

### 6.4 PROTECTION CIVILE

Le Conseil intercommunal de l'ORPC du district d'Aigle s'est réuni à deux reprises, le 29 avril et le 3 septembre 2025. La Commune de Corbeyrier est représentée à l'Assemblée intercommunale par M. Guy Bochud, Municipal et par M. Sylvain Genillard, Conseiller communal. Le commandement est assuré par le Major Ugo Fastiggi.

Du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2025, la cabane de la Praille vivait ses derniers instants. Insalubre et dangereuse, une compagnie de la protection civile d'Aigle a procédé à sa démolition.

## 07. AFFAIRES SOCIALES

### 7.1 REPAS DES AINES

Le repas des aînés a eu lieu le 30 octobre 2025 à la salle communale. Grâce au beau temps, l'apéritif a été servi à l'extérieur, devant le bâtiment du collège. Le repas composé d'une salade en entrée puis suivi de lasagnes pour terminer par une note sucrée avec un panaché de desserts, concocté par le restaurateur Massimo de la Diligence a été apprécié par les convives. Une animation en musique et en magie a accompagné cette journée.

### 7.2 JUBILAIRES

Le 29 mars 2025, M. Bernard Dufour fêtait ses 90 printemps. La Municipalité s'est rendue au domicile des époux Dufour en mai pour passer un moment convivial et ressasser quelques anecdotes du passé.

### 7.3 ASANTE SANA

#### L'évolution

Madame Félix, qui a pris ses fonctions en septembre 2024, elle apporte son expertise en management, soins et qualité, avec pour objectif de stabiliser et de développer Asanté Sana.

Les CMS vaudois font face à de nombreux défis, notamment une hausse de la demande et des dépassements de coûts qui complexifient leur gestion. L'AVASAD, sous la supervision de Mme Valérie Burkhard, assure le pilotage et la surveillance de l'ensemble du dispositif. Malgré ces tensions, les CMS demeurent un pilier essentiel du système socio-sanitaire, tout en évoluant dans un contexte de forte pression financière et organisationnelle.

Le rapport 2025 sera bientôt disponible sur le site internet d'Asanté Sana :

[Rapports annuels - CMS Vaud](#)

## 08. SERVICES INDUSTRIELS

### 8.1 SERVICE DES EAUX

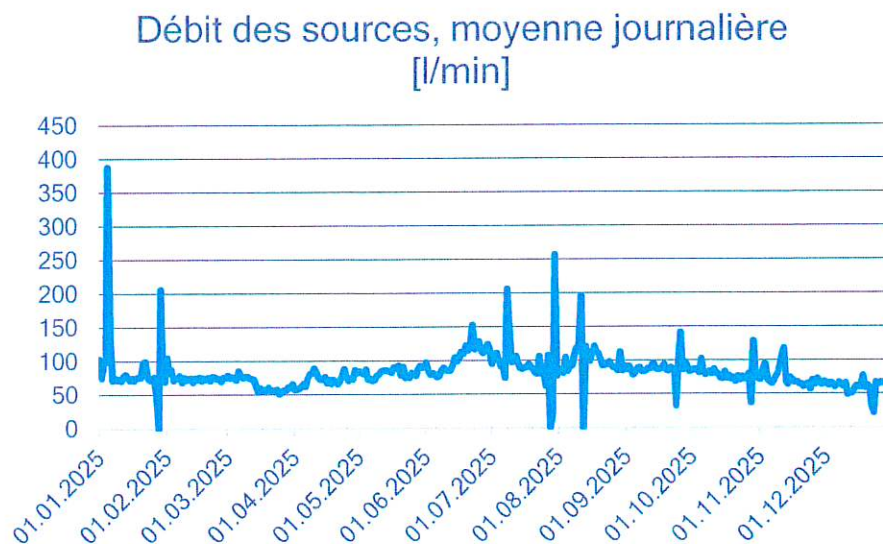
#### Réseau communal

##### Inspection :

Le 24 juillet 2025 l'office de la consommation, secteur qualité de l'eau a procédé à l'inspection de notre réseau de distribution. Cette inspection a lieu tous les 4 ans. Un grand travail d'amélioration a été réalisé en 4 ans, il reste des manquements dans la documentation, plusieurs points à améliorer, ainsi que des équipements vétustes. Toutefois, globalement l'inspecteur était très satisfait de l'évolution de notre réseau.

Cependant, notre système de traitement des eaux par lampe ultraviolet (UV) et addition de chlore en cas de débit excessif ne répond pas aux exigences. Il devra être remplacé par un système plus puissant permettant de garantir le traitement de l'eau lors de très forts débits. La lampe UV actuelle peut traiter des débits de 240 l/min. La nouvelle lampe UV devra être capable de traiter 600 l/min. Des débits de pointe de 600 l/min sont atteints lors du remplissage des réservoirs.

La moyenne du débit de l'eau traitée et distribuée dans le réseau de l'année 2025 est de 82.4 l/min, mais des pointes importantes apparaissent notamment lors du remplissage des réservoirs après une coupure des sources ou une très forte consommation. Jusqu'à présent en cas de sur débit du chlore est ajouté dans le réseau, ce qui n'est plus accepté par l'office de la consommation.



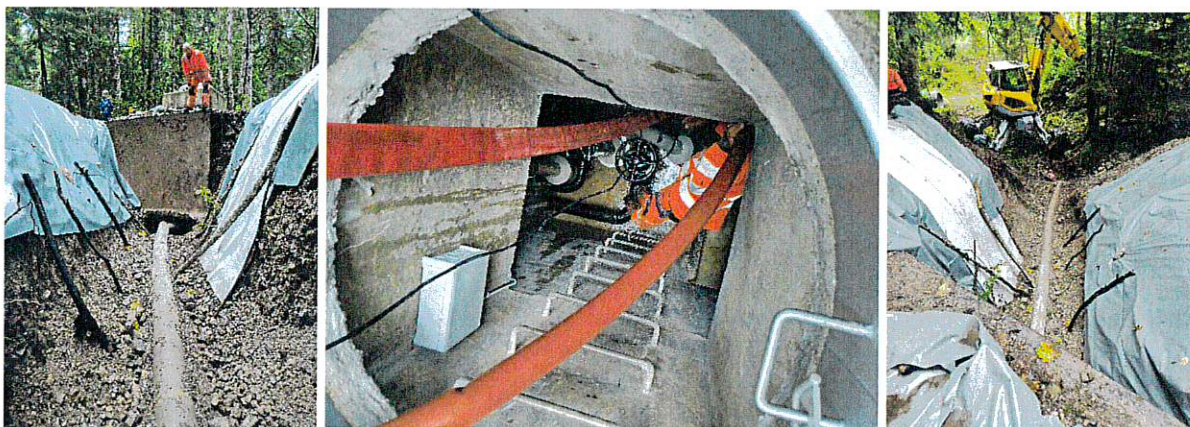
#### Sources

##### Source de Luan :

Nos deux sources, soit le captage de Pré au Lac et de l'Ovaille souffrent depuis quelques années de trop forte turbidité lors de période de précipitations soutenues. La chambre de rassemblement du captage de Pré au Lac est régulièrement noyée. Lors de ces épisodes, nos sources sont déconnectées du réseau de distribution et l'alimentation du village est assurée uniquement par nos réservoirs. Si cette situation dépasse 48 heures, nous n'avons plus d'eau et il faudrait faire monter des camions citernes.

Les investigations ont débuté par un passage de caméra dans les conduites de trop-plein des captages. Après analyse, il s'est avéré que le remplacement de la conduite de trop plein du captage de Pré au Lac s'avère nécessaire. Les demandes d'autorisation ont été faites auprès du canton.

Les travaux ont été réalisés en septembre 2025.



L'ancienne conduite avait quelques défauts et n'était plus étanche. Elle a été remplacée par une conduite d'un diamètre plus important. Les bondes ont également été changées pour satisfaire ce débit. Avec les nouvelles bondes et la nouvelle conduite, la chambre de rassemblement du captage de Pré au Lac ne peut plus être inondé.

Depuis ces travaux nous avons constaté une grande amélioration de comportement de nos captages. L'Ovaille est beaucoup moins turbide lors de grosses précipitations. L'ancienne conduite de trop plein de Pré au Lac déversait trop d'eau juste en-dessus de la source de l'Ovaille. Maintenant nos deux sources sont beaucoup moins turbides lors de grosses précipitations. Le problème n'est pas résolu à 100% mais un progrès significatif est visible, les coupures des sources sont plus rares et de plus courte durées.

Ces travaux font partie du PM 25-02

## Réservoirs

La vanne flotteur du réservoir de Boveau a dû être remplacée. Elle ne se fermait plus correctement. Cette vanne est nécessaire pour alimenter les bornes hydrantes de Boveau avec la réserve incendie de Luan. Avec cette vanne défectueuse, le réservoir de Luan se vidait et le réservoir de Boveau débordait dans le trop plein.

Au réservoir de Luan, la vanne incendie a été remplacée par une nouvelle vanne électrique. Cette vanne sera reliée à la télégestion en 2026 et ainsi le SDIS pourra ouvrir cette vanne à distance sans devoir se rendre jusqu'au réservoir.

## 8.2 EGOUTS ET EPURATION

### Eaux usées

Une convention a été conclue avec l'AERA pour l'exploitation de la station de relevage du stand de tir. L'AERA exploite les stations de relevages des communes de l'association, dont les employés sont formés pour exploiter ces équipements, contrairement à nos employés communaux. Nous restons propriétaire de la station qui devra être équipée d'un système de transmission d'alarme, ce qui est prévu courant 2026.

### STEP AERA

La file eau de la STEP AREA est en service depuis le mois de juillet 2025. La commune de Corbeyrier y déverse ses eaux usées depuis le 27 août 2025. Auparavant, nos eaux étaient traitées par la STEP d'Yvorne-Corbeyrier.

Si dessous, le tableau du calcul de la répartition des charges entres les communes d'Aigle, Yvorne et Corbeyrier. A ce jour, les communes d'Ollon et de Leysin n'y sont pas encore raccordées.

Commune	Nb jours raccordés [-]	Q <sub>tot</sub> [m3/an]	Clé de répartition selon débit [%]	EHbiochimique [-]	EHbiochimique pondéré [-]	Clé de répartition selon EH [%]	Clé de répartition finale [%]
Aigle	184	749 800	93.3%	15 430	7 778	91.3%	92.0%
Corbeyrier	127	37 000	4.6%	450	157	1.8%	2.8%
Leysin	0	0	0.0%	3 690	0	0.0%	0.0%
Ollon	0	0	0.0%	8 510	0	0.0%	0.0%
Yvorne village	127	13 500	1.7%	1 488	518	6.1%	5.3%
Yvorne Versvey	35	3 700	0.5%	682	65	0.8%	

Nous constatons que les débits d'eau rejetés à la STEP par Corbeyrier sont très importants. C'est pourquoi, il faut absolument diminuer ces eaux parasites issues des eaux de pluie.

Les travaux de mise en séparatif des eaux claires ne sont pas terminés. Cependant, il reste encore beaucoup trop d'eau rejetée par les privés qui n'ont pas mis leurs raccordements en conformité.

## 09. CONCLUSIONS

Au terme de ce rapport, la Municipalité se plaît à relever les bonnes relations entretenues avec votre Conseil et le remercie de son appui et de sa confiance.

La Municipalité adresse également ses remerciements à toutes les personnes qui collaborent à la bonne marche des affaires communales, toutes celles qui sont engagées dans les sociétés locales, ainsi qu'au personnel communal d'avantage sollicité par le volume en augmentation et la complexité des tâches à accomplir.

La Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE CORBEYRIER

<b>Vu</b>	le rapport sur la gestion pour l'année 2025
<b>Ouï</b>	le rapport de la commission de gestion
<b>Considérant</b>	que cet objet a été porté à l'ordre du jour

### DECIDE

1. d'approuver la gestion de l'exercice 2025
2. de donner décharge la Municipalité pour sa gestion de l'année 2025

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique



Monique Tschumi



La Secrétaire



Ingrid Coppex

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 04.05.2026.

Déléguée municipale : Mme Monique Tschumi, Syndique

